



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 48.2018

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal :	29	
En exercice :	28	
Qui ont pris part à la délibération :	18	Pour : 18 Contre : 0

Date de la convocation : 15 mai 2018

L'an deux mille dix huit et le vingt deux mai à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. LABORDE. PONS. M. THOMAS. Mmes ALEXANDRE. DENES. VERNIER.

Pouvoir : M. PEGOURIE à M. GADEN.

Absents excusés : MM. IGUNET. PEGOURIE. POUVILLON. RICAUD. VALMY. Mmes ESTAUN. FABREGAS. FOISSAC. OVADIA. SOULIER. VIGNE DREUILHE.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : SDEHG – POSE D'HORLOGES ASTRONOMIQUES ET ADAPTATION DU RESEAU POUR L'EXTINCTION PARTIELLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Exposé :

Suite à la demande de la commune du 23 mai 2017, concernant la pose d'horloges astronomiques et l'adaptation du réseau pour l'extinction partielle de l'éclairage public, le SDEHG a réalisé l'Avant-Projet Sommaire de l'opération :

■ **Fourniture, pose et programmation coordonnée de 38 horloges astronomiques** deux canaux pour une extinction nocturne entre 1 h et 5 h du matin selon la liste des voies mentionnées dans la délibération n° 47.2018.

■ **Réfection complète des commandes** P97 Fronton, RN Paris, P3 GRAVIERES, P11A SIMA.

■ **Rue des Ecoles :**

1- Commande P9 Ecoles : reprise des réseaux des commandes Parking Savary et P548 Clefs des champs éclairant la rue des écoles par le réseau issu de la commande P9 Ecoles. Adaptation du départ vers rue des écoles pour un allumage permanent,

2- Commande P530 Croix Bénite : reprise des réseaux des commandes PO parc Aucamville et P523 Méric éclairant la rue des écoles par le réseau issu de la commande P530 Croix Bénite. Adaptation du départ vers rue des écoles pour un allumage permanent.

■ **Chemin des Bourdettes :**

- 1- Commande P566 FAVASSE : séparation du départ vers chemin des Bourdettes pour laisser le chemin éclairé toute la nuit - Changement de l'horloge astronomique (deux départs) si nécessaire,
- 2- Commande P9 Ecoles : reprise du départ vers chemin des Bourdettes pour le séparer des autres zones éclairées sur cette commande,
- 3- Dépose des ensembles 466 et 2044 - Appareil 466 à reposer sur poteau béton sur réseau issu de la commande P566 Favasse en face du chemin des Bourdettes,
- 4 -Fourniture et pose de 4 sous-commandes de type ST2 de SOGEXI pour extinction entre 1h et 5 h du matin pour l'impasse des érables, l'impasse de la rose, la rue du bosquet, les abords de la salle Brassens

Route de Fronton :

- 1- Commande P516 Fronton : fourniture et pose d'une sous-commande de type ST2 de SOGEXI pour extinction entre 1h et 5 h du matin. Confection d'un 2ème départ sur la commande si nécessaire,
- 2- Suppression de la commande PT Nicole,
- 3- Commande P529 Nicole : les PL issus des commandes PT Nicole et Impasse Nicole seront repris sur la commande P529 Nicole. Les PL 439, 441, 458, 459 seront repris sur la commande P566 Favasse à partir du PL N°438. Fourniture et pose d'une sous-commande de type ST2 de SOGEXI pour extinction entre 1h et 5 h du matin pour les PL du jardin Bazerque (PL N°401 à 418). Les PL N° 531, 532, 533 seront pris sur un départ séparé (à vérifier),
- 4- Commande P97 Fronton : reprise des PL 989, 997, 999, 1000, 1003, 1759 et 1760 sur la commande parking,
- 5- Commande PH Fronton : fourniture et pose d'une sous-commande de type ST2 de SOGEXI pour extinction entre 1h et 5 h du matin pour les PL 169 à 175.

Chemin Dortis :

Remplacement des PL 965 et 967 par des appareils routiers LED 50 W maxi.

Chemin Méric :

Création d'une commande pour reprendre les PL 216 à 235 actuellement pris sur la commande P11 Raudelaurette sur la commune de Fonbeauzard.

Ces travaux seront traités si possible dans le cadre de l'effacement de réseau

Rues des Frênes, des Chênes et Tibiran :

Déconnexion de la fonction variation de puissance sur les drivers des appareils existants.

Avenue Salvador Allende :

Fourniture et pose d'une sous-commande de type ST2 de SOGEXI pour extinction entre 1h et 5h du matin pour les PL 1983, 1099, 1100, 2032, 2033, 2034, 256 et 1101.

Chemin des Carrières :

Reprise des PL N° 811, 812 et 813 sur la commande P28 Carrière.

Avenue de Lacourtenourt :

Commande PS L'Oustalet : fourniture et pose d'une sous-commande de type ST2 de SOGEXI pour extinction entre 1h et 5h du matin pour les PL N° 2045 à 2050.

Rue du 11 novembre 1918 :

- 1- Reprise des PL N° 110 et 111 sur la commande P11 novembre 1918,
- 2- Reprise des PL N° 112 et 113 sur la commande PAL Cappelane,
- 3- Commande PAL Cappelane : vérifier que les PL de la rue du 11 novembre font l'objet d'un départ spécifique. Adapter la programmation de l'horloge astronomique pour que ce départ seul reste allumé.

Place Nougéin :

En fonction de la composition des départs de la commande, programmer l'horloge astronomique pour que les PL 1605 à 1610 et 1611 à 1622 restent allumés. S'il n'est pas possible de les isoler, tout restera allumé.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

Ⓞ	TVA (récupérée par le SDEHG)	8 661 €
Ⓞ	Part SDEHG	35 200 €
Ⓞ	Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	11 139 €

Total

55 000 €

Avant d'aller plus loin dans les études de ce projet, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Dès réception de cette délibération, les services techniques du Syndicat pourront finaliser l'étude et le plan d'exécution sera transmis à la commune pour validation avant planification des travaux.

Décision :

Le Conseil municipal,

Entendu l'exposé de M. VICENS, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver l'Avant-Projet Sommaire.

Article 2 : de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20180522-22052018_48-DE
Reçu le 31/05/2018
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVILLE,
OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=MAIRIE
D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB
AN,C=FR
30/05/2018

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE